

MAINTIEN DE LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ
UN ACTE QUI SOULIGNE LA NÉCESSITÉ
DE RENFORCER LE SERVICE PUBLIC RÉPUBLICAIN

Les médias relaient une annonce du groupe EDF de ne plus procéder à des coupures pour impayés pour ses clients.

FO Énergie et Mines se félicite de cette annonce qui renforce la nécessité de conforter un Service Public de l'Énergie au service de la Nation, de sa compétitivité, de la lutte contre le réchauffement climatique et de la solidarité au sens républicain.

Nous nous interrogeons néanmoins sur la façon dont seront traités les 30 % de citoyens ayant choisi un autre fournisseur d'Énergie. Cela met en lumière un travers de l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité et du gaz qui entraîne un traitement différent selon le fournisseur choisi...

FO espère que cette annonce ne se traduira pas par une nouvelle mise en pression de la productivité d'EDF, et notamment dans la négociation à venir sur les mesures salariales 2022.

Pour FO Énergie et Mines, cette décision est une nouvelle démonstration de la nécessité de revoir le « logiciel européen » du tout concurrence.

Il est temps de répondre à notre demande d'ouverture d'un grand débat national visant à doter la France d'un outil au service de la Nation, de ses objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, de son autonomie Stratégique, de sa compétitivité et d'une cohésion sociale mise à mal par « la main invisible du marché ». Ce débat devra s'appuyer sur le bilan des 30 dernières années d'ouverture à la concurrence et de la dérégulation du marché de l'énergie.

